

LA GAZETTE

Nord - Pas de Calais - Picardie



SUPPLÉMENT THÉMATIQUE - INITIATIVE FRANCE AU CŒUR DES TERRITOIRES

Initiative

hauts de
france

20 plateformes
au services des entrepreneurs en Hauts-de-France

1800 entreprises
accompagnées financièrement chaque année

5000 emplois
induits sur l'ensemble du territoire

Accompagner la création de près de 41 000 emplois est un vrai sujet de fierté pour Initiative France

En 2015, Initiative France a permis de créer ou sauvegarder près de 41 000 emplois. Les 227 plateformes du réseau ont ainsi confirmé leur rôle stratégique de soutien local de l'économie en finançant la création, la reprise ou la croissance de plus de 16 000 entreprises. Louis Schweitzer, Président d'Initiative France revient sur ce bilan et trace les perspectives pour les années à venir.

► Quels résultats en 2015 pour Initiative France ?

Mon principal point de fierté, c'est la croissance du nombre d'emplois créés ou sauvegardés par les entreprises soutenues par le réseau. Pour la première fois, nous dépassons 40 000 emplois. Le montant total des prêts d'honneur a lui aussi augmenté en franchissant la barre des 150 M€. Le montant des prêts bancaires associés aux prêts a lui aussi augmenté. Le nombre d'entreprises financées reste stable, au-dessus de 16 000.

► Quel est le profil de vos entrepreneurs ?

Les créateurs soutenus sont, dans 60% des cas, des demandeurs d'emploi. Un taux très nettement supérieur à ce qu'ils représentent dans le total des créations d'entreprises en France. On constate d'ailleurs que le fait que ces créateurs soient sans emploi n'a aucune conséquence négative sur la pérennité des entreprises. Les femmes sont un peu plus nombreuses parmi nos créateurs qu'elles ne le sont parmi les créateurs en général : elles représentent 38% des porteurs de projet soutenus contre 32% au niveau national. Nous souhaitons encore faire croître ce pourcentage.

► Comment expliquer la pérennité importante des entreprises que vous accompagnez ?

Par plusieurs facteurs. D'abord, les projets soutenus sont plus solides. Ils ont été validés par un comité d'agrément, après que leur montage a été accompagné ou validé par la plateforme. Et quand un projet est imparfait, nous invitons son porteur à l'améliorer. Second facteur : nous faisons en sorte que les entreprises que nous aidons bénéficient d'un prêt bancaire au moment de leur création. C'est essentiel : trop d'entreprises, parfaitement viables, meurent à cause d'un problème de trésorerie qui n'a pas été anticipé. Enfin, troisième facteur : l'accompagnement après la création : par les permanents de la plateforme et, de plus en plus, par le parrainage.



Louis Schweitzer, Président Initiative France.

© Christophe CHAVAN - MATIGNON

► Parlez-nous de l'accompagnement par le réseau ?

La spécificité d'Initiative France, c'est le caractère inséparable du financement et de l'accompagnement. Le financement sans accompagnement ne garantit pas les chances de succès ; l'accompagnement sans financement n'a pas tout à fait le même impact. L'accompagnement est un sujet qui concerne toutes nos plateformes sans exception.

Une fois l'entreprise créée, la relation établie avec les entrepreneurs se développe de plusieurs façons. Suivi de l'évolution, expertise, appui technique, parrainage, l'accompagnement de l'entrepreneur peut prendre plusieurs formes selon les besoins. C'est un réel gage de succès pour les entrepreneurs. ■

Initiative Nord-Pas-de-Calais et Initiative Picardie accueillent la 6^e Université du réseau Initiative à Lille du 1^{er} au 3 juin 2016

► Romain Millet

À l'occasion de sa 6^e édition, l'Assemblée Générale & l'Université 2016 du réseau Initiative France et ses 227 plateformes qui composent son réseau s'installeront les 1, 2 et 3 juin prochains dans la « Capitale des Flandres ». Un événement important pour Initiative Nord-Pas-de-Calais et Picardie en tant co-organisateur et a fortiori en vue de l'officialisation d'Initiative Hauts-de-France. Dans cette perspective, nous avons interviewé Luc Delebecque, Président Initiative Picardie, et Alain Mahieu, Président Nord-Pas-de-Calais et président pressenti Initiative Hauts-de-France.



Alain Mahieu, Président Nord-Pas-de-Calais et président pressenti Initiative Hauts-de-France.



Luc Delebecque, Président Initiative Picardie.

Initiative France, 1^{er} réseau d'appui et de financement pour la création, reprise et croissance d'entreprise a choisi le Nord-Pas-de-Calais, plus précisément Lille Grand Palais, pour organiser son Université nationale durant 3 jours, du 1^{er} au 3 juin. Organisés en étroite collaboration avec Initiative Nord-Pas-de-Calais et Picardie, l'événement biennal du réseau ainsi que son Assemblée Générale annuelle réuniront de nombreux représentants des plateformes venus des quatre coins de la Métropole et des DOM-TOM. Près de 500 participants (organismes bancaires, institutionnels, dirigeants et chefs d'entreprise et permanents du réseau) sont attendus pour ce grand rassemblement.

3 jours d'échanges, de débats et de partage

En ouverture, Louis Schweitzer, Président d'Initiative France, présentera les chiffres de l'activité 2015 et fera le point sur le projet stratégique 2014-2018. À cette fin, on assistera au vote des budgets par les adhérents en Assemblée Générale. L'Université sera également ponctuée par des ateliers et conférences qui permettront d'échanger sur les enjeux liés à l'accompagnement à la création, reprise et croissance d'entreprise. « Nous sommes heureux d'accueillir ce grand rassemblement où travail et plaisir constitueront notre leitmotiv. Nous voulons transmettre une image positive et dynamique de notre territoire qui est à la pointe du combat pour accompagner la création d'entreprise et pour l'emploi », déclarent Luc Delebecque et Alain Mahieu, respectivement Président Initiative Picardie et Président Initiative Nord-Pas-de-Calais. Ils ajoutent que « l'on assistera à l'émergence de réflexions collectives concernant l'évolution de notre

accompagnement afin de créer à courts terme de nouvelles façon d'accompagner les créateurs et les créatrices d'entreprise » soulignent nos deux présidents.

Naissance d'Initiative Hauts-de-France

À la veille de l'ouverture de cet événement tant attendu par l'ensemble des acteurs du réseau Initiative France, Initiative Nord-Pas-de-Calais et Initiative Picardie fusionneront pour ne faire qu'un et devenir Initiative Hauts-de-France. À cette occasion, Alain Mahieu prendra officiellement les rênes de cette nouvelle structure associative, conséquence directe de l'application de la Loi NOTRe... association animée par un bureau représentatif de l'ensemble du territoire.

En amont, il a fallu travailler 14 mois afin que la fusion puisse s'opérer. Luc Delebecque souligne que « ce travail a permis de répartir les rôles et les diverses compétences entre le niveau régional et chaque plateforme locale. Il faut savoir conserver de l'ancrage local pour respecter l'expérience de terrain des différents acteurs. C'est du terrain que naît la vérité. » Alain Mahieu ajoute qu'« il est important de constituer une colonne vertébrale et ensuite de greffer nos nouvelles actions dessus en incluant, dans ce travail d'harmonisation, le Conseil régional qui reste un acteur majeur. »

Enfin, nos deux présidents sont unanimes pour appuyer le même objectif, « nous voulons faire de notre région la 3^e ou 4^e région de France en terme d'accompagnement à la création, reprise et croissance d'entreprise. Nous sommes très motivés pour porter l'échelon régional. »

Les chiffres de la création d'entreprises en Région Hauts-de-France

► Romain Millet

La création d'entreprise en Hauts-de-France : Avec 32 197 nouvelles créations dénombrées en 2015 sur le territoire de la grande région, la part des Hauts-de-France correspond à 6.3 % de l'ensemble des créations en France, une proportion stable.

Évolutions et tendances

En mars 2016, 3 256 nouvelles entreprises ont été créées dans la région Hauts-de-France, soit une hausse de +2% au regard du mois de mars 2015. On constate aussi qu'il y a eu 384 nouvelles entreprises créées en plus par rapport à janvier 2016 soit une nette augmentation de +13%. Une tendance à la hausse qui se poursuit chaque mois depuis novembre 2015. Entre novembre 2015 et mars 2016, on enregistre 925 nouvelles entreprises créées.

On note deux caractéristiques fortes :

- 45% des créateurs ont opté pour le régime micro entrepreneur lors de la création
- 5% des entreprises emploient des salariés dès leur début d'activité.

Les évolutions constatées en Hauts-de-France tant en matière d'évolution des chiffres globaux, des statuts juridiques des entreprises créées, de la nature des activités ou du profil des créateurs sont similaires à celles constatées au niveau national.

Forme juridique

De janvier à mars 2016, le nombre de créations d'entreprises individuelles n'a cessé de fortement baisser durant les quatre derniers mois par rapport à la même période un an plus tôt. Par contre, on observe une nette augmentation des sociétés unipersonnelles (EURL et SASU) dont le nombre a cru en moyenne de +16%.

Détail des créations par département

Région Hauts-de-France	32 197
Nord	15 342
Pas-de-Calais	6 717
Aisne	2 450
Oise	4 960
Somme	2 728



Stéphane et Philippe DUBOIS ont repris un bar à Arras qu'ils ont développé en restaurant et ont maintenu 7 emplois.

© Frédéric ACHDOU

Secteurs d'activité

De janvier à mars 2016, les services ont vu leur nombre croître durant les quatre derniers mois par rapport à N-1 soit une hausse de +2% en moyenne. Alors que les activités de type commerce et secondaires affichent une tendance lourde à la baisse.

Le secteur d'activité qui enregistre la plus forte évolution de nouvelles entreprises est celui des transports soit +80% en mars. En revanche, le commerce de bouche durant les 3 premiers mois de 2016, accuse de fortes baisses entre 30 et 40%. ■

Dans ce paysage global les chiffres clés 2015 d'Initiative Hauts-de-France

- 1830 Accompagnés financièrement, soit 8 entreprises par jour ouvrés, soit 12% des entreprises créent hors statut auto entrepreneur
- 15 500 000 € Injectés directement dans l'économie locale par l'attribution de prêt d'honneur
- 100 000 000 € de prêts bancaires levés
- 5 000 créations d'emplois locaux, soit 22 créations par jour ouvrés
- 85% d'entreprises pérennes à 5 ans et une progression positives des emplois générés par ces entreprises ;

Initiative France, un réseau riche de nombreux partenaires



AG2R LA MONDIALE

1^{er} groupe de protection sociale et patrimoniale en France, propose une gamme complète de produits et de services en retraite, épargne, prévoyance et santé. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Le Groupe consacre chaque année plus de 100 millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives. Dans le cadre de son Fonds d'innovation, AG2R LA MONDIALE accompagne Initiative France dans la mise en œuvre d'un programme dédié aux séniors. Notre engagement porte sur trois leviers : le soutien financier, l'accompagnement stratégique et l'apport en compétences des collaborateurs du Groupe. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche d'innovation sociétale pour apporter une réponse pertinente à la question de l'emploi des séniors avec un dispositif d'accompagnement spécifique.



CAISSE D'ÉPARGNE

Les Caisses d'Épargne sont des partenaires de la première heure des plateformes du réseau Initiative France. Les valeurs de confiance en la personne de l'entrepreneur et de solidarité entre les acteurs des territoires mis en avant par le réseau Initiative France sont largement partagées par les Caisses d'Épargne. Le soutien à l'économie locale et à la création d'entreprise accompagnée sont des missions essentielles des Caisses d'Épargne. Les Caisses d'Épargne sont convaincues des bienfaits de l'accompagnement des créateurs d'entreprises. C'est pourquoi et au-delà des engagements financiers forts apportés depuis 30 ans, les Caisses d'Épargne ont souhaité apporter un outil d'aide à la décision pour compléter l'offre en matière d'accompagnement - www.diagentrepreneur.fr Les Caisses d'Épargne sont ravies d'œuvrer aux côtés du réseau d'Initiative France pour le développement économique durable des territoires grâce à ce modèle unique qu'est la microfinance.



1^{er} financeur du territoire, Banque universelle de proximité, premier financeur en Nord-Pas de Calais, le Crédit Agricole Nord de France soutient activement le développement, de son territoire et les projets de ses clients particuliers, professionnels, artisans, entrepreneurs, agriculteurs et collectifs. La Caisse régionale accompagne au quotidien plus d'un million de clients dans tous les métiers de la banque de proximité : l'épargne, le financement, l'assurance et l'immobilier. Banque innovante, 100% humaine et 100% digitale, le Crédit Agricole Nord de France se transforme pour offrir le meilleur de la technologie dans une relation client multicanale. Banque d'une entreprise sur trois, elle propose une expertise complète en création, financement, capital-investissement et transmission d'entreprises. Banque coopérative et mutualiste, le Crédit Agricole Nord de France illustre ses valeurs d'utilité, de proximité, de responsabilité au quotidien par ses actions en faveur de l'environnement, de l'animation culturelle et sportive du territoire.



Créée par et pour les entrepreneurs, Banque Populaire, acteur clé de l'économie régionale, soutient et encourage l'audace de tous ceux qui entreprennent. Première banque des PME et banque de référence des petites entreprises artisanales et commerciales, le réseau des Banques Populaires est constitué de 16 Banques Populaires régionales, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire avec 9,1 millions de clients (dont 4 millions de sociétaires), 3300 agences et 16 agences e-Banque Populaire, fait partie du 2^e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE. **Banque de référence de la petite entreprise artisanale et commerciale**, Banque Populaire accompagne plus d'un million de professionnels dont plus de 440 000 artisans commerçants, soit un artisan sur 3 et un commerçant sur 4. Leader de la création d'entreprise, Banque Populaire s'appuie sur ses réseaux partenaires, notamment Initiative France, pour accompagner les porteurs de projets. Elle apporte son expertise financière en participant aux comités d'agrément des plateformes d'initiative locales. Banque Populaire propose, avec l'appui des SOCAMA et du FEI (Fonds Européen d'investissement), des offres de financement dédiées à la création et à la reprise d'entreprises.

GRUPE



La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

Crédit Mutuel

Le Groupe Crédit Mutuel est un partenaire historique du réseau Initiative France, il est impliqué dans 2/3 des plateformes locales, et il alimente régulièrement les fonds de prêt d'honneur Initiative France. Chaque année, les bons résultats de ce partenariat attestent de la complémentarité de nos deux groupes et de leur attachement commun à l'accompagnement des créateurs d'entreprises. Le Crédit Mutuel - CIC Asset management est par ailleurs le premier FCPE à avoir abondé le fonds de prêts d'honneur national "Initiative remarquable".



Cerfrance est le réseau associatif de conseil et d'expertise-comptable qui accompagne 320 000 chefs d'entreprises dans toutes leurs fonctions. Présent sur l'ensemble du territoire avec 700 agences de proximité, Cerfrance conseille chaque année plusieurs milliers de porteurs de projets. Ses 11200 collaborateurs, juristes, conseillers, consultants et experts-comptables œuvrent pour aider à la réussite des entrepreneurs, avant et après la création, la reprise ou le développement de leurs entreprises. Adhérent d'Initiative France, Cerfrance en partage les valeurs tournées vers l'accompagnement de l'homme Entrepreneur. Cerfrance est un partenaire actif du réseau Initiative par des contributions importantes et variées dans de nombreuses plateformes : en abondant les fonds de prêts, en apportant du financement à l'accompagnement des créateurs, en participant aux différents instances et actions des plateformes (comités d'engagement, conseil d'administration, club, accompagnement des porteurs de projet).

In Extenso

experts-comptables

L'accompagnement des créateurs : une vocation chez In Extenso. L'entreprise compte parmi les premiers cabinets d'expertise-comptable en France. A ce titre, nous accompagnons, tous les ans, environ 8000 créateurs. Nous avons élaboré une méthodologie qui permet à nos interlocuteurs de réfléchir à leur business plan. Nous les accompagnons dans le choix du bon statut juridique et fiscal, nous construisons leur prévisionnel et participons aux éventuelles recherches de financement en intégrant, chaque fois que c'est possible, Initiative France. Convaincus que l'énergie entrepreneuriale et la solidarité sont des moteurs de l'économie, nous sommes particulièrement heureux de collaborer.



Depuis plusieurs années, l'Ordre des Experts-comptables travaille en étroite collaboration avec le réseau Initiative. Dans la Somme, notre institution s'associe chaque année aux actions organisées par la plateforme Initiative Somme : intervention d'experts-comptables dans les comités de prêts, au Mois de la création d'entreprise ou encore lors des consultations gratuites organisées en partenariat. L'objectif du partenariat est avant tout de travailler en parfaite complémentarité et d'associer au mieux les compétences des experts-comptables dans toutes les actions dédiées aux créateurs et repreneurs dans les différents territoires.

Avec la participation de

Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Comment Initiative France aide les entrepreneurs ?

La mission des plateformes Initiative est de faciliter l'accès à la création d'entreprises par le plus grand nombre et de favoriser la création de valeur ajoutée et d'emplois sur tout le territoire. Le lien entre les plateformes et les entrepreneurs débute avant la création de l'entreprise. Il se matérialise par l'octroi d'un prêt d'honneur et se poursuit 3 à 5 ans après le financement jusqu'au remboursement.

La consolidation du projet : écoute, dialogue et analyse

Le premier contact c'est tout d'abord une écoute et des informations sur le service apporté et parfois en fonction de la maturité du projet, une réorientation ponctuelle. Ensuite, c'est également un temps d'échanges approfondis sur le projet, la réalité du marché potentiel et sur l'adéquation essentielle entre la personne et son projet d'entreprise. L'ensemble de ces éléments vont nourrir l'instruction de la demande de prêt d'honneur réalisée par la plateforme Initiative. Cela éclaire l'entrepreneur sur les forces et fragilités de son projet.

Le comité d'agrément valide le projet et décide du financement

Chaque comité réunit obligatoirement les compétences indispensables à l'évaluation d'un projet entrepreneurial : économiques, commerciales, financières et juridiques. Les chefs d'entreprise, les banquiers, les experts - comptables et juridiques qui y participent connaissent tous très bien le territoire où l'entreprise s'installe. Le comité d'agrément affine l'analyse du projet, il reçoit l'entrepreneur, l'écoute et valide la bonne adéquation du plan de financement aux besoins. Quand le comité décide de soutenir l'entrepreneur, il fixe le montant du prêt d'honneur accordé.

Au-delà de l'accord du prêt, cette décision donne un signe positif. Elle rassure l'entrepreneur - sur la solidité de son projet, ainsi que ses partenaires banquiers et fournisseurs.

Le prêt d'honneur renforce les fonds propres de l'entrepreneur

Les entrepreneurs ont très souvent besoin de constituer ou renforcer leurs fonds propres pour disposer d'un fonds de roulement suffisant et réaliser certains investissements que les banques ne financent pas. Le prêt d'honneur, sans intérêts et sans garantie, accordé à la personne et non à l'entreprise, répond à ce besoin. Il permettra aussi à l'entrepreneur d'obtenir



Eddy SERGEANT a repris à Monchy le Preux l'entreprise dans laquelle il travaillait, une charcuterie artisanale de 16 salariés.

© Frédéric ACHDOU

plus facilement un emprunt bancaire professionnel pour financer son plan de financement. En 2015, le montant moyen du prêt d'honneur était de 9 200 €, il peut être compris entre 2 000 et 50 000 €.

Accompagner les entrepreneurs plusieurs années pour pérenniser l'entreprise

Une fois l'entreprise créée, la relation déjà établie avec les entrepreneurs se développe de plusieurs façons. Suivi de l'évolution, expertise, appui technique, parrainage, l'accompagnement de l'entrepreneur peut prendre plusieurs formes selon les besoins. La plateforme rencontre l'entrepreneur pour analyser avec lui les résultats, l'écouter, l'inviter à participer à des échanges entre chefs d'entreprise, à des formations et à rejoindre des réseaux locaux. ■

Accompagner la croissance des entreprises

Développer son activité, est un nouvel obstacle à franchir pour les entrepreneurs. Les prêts d'honneur croissance accordés par les plateformes sont essentiels pour de jeunes entreprises dont le modèle nécessite un développement et qui ont besoin de fonds propres. Pour les aider, le réseau propose des prêts dédiés à la croissance. En 2015, 1 017 entrepreneurs en ont obtenu un soit une hausse de 10 %.

Quand la croissance crée l'emploi

Les entreprises ayant bénéficié d'un tel prêt ont créé ou maintenu 4 430 emplois. Pour Initiative Aveyron, « *l'accompagnement du développement d'une entreprise est obligatoirement associé à la création de nouveaux emplois. Il ne s'agit pas de financer uniquement du matériel, par exemple* », précise son directeur, Patrick Frayssinhes. Cette plateforme a accordé 22 prêts croissance en 2015 : 8 600 € en moyenne, soit 188 983 € au total (10 % des dossiers financés, au lieu de 9 % en 2014). Ces prêts d'honneur croissance ont convaincu la Caisse des dépôts qui a accepté de les soutenir en apportant des ressources. « *Elle est devenue aujourd'hui un partenaire majeur du financement de la croissance. Elle a compris l'enjeu que représente le développement des entreprises en termes de création de richesse et d'emplois, mais qui ne doit pas se faire au détriment de la création.* », souligne Blandine Bierre, responsable du déploiement de l'offre Initiative.

Cette phase au cours de laquelle les entrepreneurs deviennent employeurs est « *cruciale* », souligne Patrick Frayssinhes. « *C'est une chose de créer son propre emploi, c'en est une autre de devenir employeur ! Cela exige de la maturité et un changement de posture.* » Le cuisinier-pâtissier Bernard Salinier, à l'origine en 2005 de la marque « *Artisan du fruit* » qu'il distribue dans son magasin-concept « *fruiterie* » situé à Rodez, a bénéficié d'un accompagnement de la plateforme Initiative Aveyron à la création de son entreprise, puis en 2014 pour créer un laboratoire. Aujourd'hui, il emploie quatre salariés dont un ingénieur qualité, et son chiffre d'affaires est en hausse de 15 % en 2015/2016 (300 000 € HT), après une croissance de 28 % en 2014/2015. « *Cette aide nous a permis de nous professionnaliser et d'anticiper les nouvelles normes européennes en termes d'étiquetage nutritionnel qui s'appliqueront fin 2016* », détaille t'il.

Accompagner tout au long du parcours

« *Les prêts d'honneur croissance permettent de combler les "trous dans la raquette" qui caractérisent le parcours de l'entreprise en croissance* », souligne Philippe Vogne, directeur d'Initiative Doubs Territoire de Belfort. En 2015, la plateforme a effectué neuf interventions au titre de la croissance : cinq prêts d'honneur sur les fonds de la plateforme (qui n'a pas de ressources dédiées à la croissance) et quatre prêts en intervention conjointe avec le fonds régional croissance géré par Initiative Franche-Comté, abondés par la Caisse des dépôts et le conseil régional. ■



Jacques GOFFIN, sénior, a créé à Arras IMAGE-IN un commerce d'objets souvenirs et de photographies.

Faciliter la création des demandeurs d'emplois et des seniors



© Frédéric ACHDOU

Frédérique PONS, ancienne demandeur d'emploi, a créé à Arras un commerce en centre-ville spécialisé en vente de pierres minérales et de création de bijoux.

Pour aider les publics les plus fragiles à réaliser leurs projets Initiative France s'est associé avec Pôle emploi, d'une part et AG2R LA MONDIALE, d'autre part pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi et les plus de quarante-cinq ans à se transformer en chefs d'entreprise.

Les demandeurs d'emploi ne sont pas un public inconnu des plateformes Initiative : en 2015, 59% des porteurs de projet financés par le réseau étaient sans emploi. Pour améliorer encore son soutien, Initiative France a signé en 2014 avec Pôle Emploi une convention de partenariat mettant en place un accompagnement renforcé de ce public. De son côté, Pôle Emploi souhaitait doubler le nombre de chômeurs orientés vers la création d'entreprise d'ici 2016. L'expérimentation concerne à ce jour 56 plateformes retenues à l'issue d'un appel d'offre.

L'appui est renforcé en amont de la création. Initiative Var, qui a été l'une des premières plateformes à le mettre en place, propose 4 rendez-vous individuels aux demandeurs d'emploi, au lieu de 2 dans le parcours classique. Ils peuvent aussi suivre des ateliers thématiques, par exemple la préparation d'un rendez-vous à la banque animé par un banquier membre de l'association. L'atelier «comité blanc», qui permet de s'entraîner à l'entretien avec le comité d'agrément, est très apprécié. «J'étais un peu stressée, cette mise en situation m'a été très utile. La plateforme m'a très bien conseillée dans l'ensemble de mon parcours», estime Hélène Ameglio, qui a repris un magasin de prêt-à-porter à La Valette et décroché un prêt d'honneur de 4 800€.

Un bilan national très satisfaisant

Au 31 décembre 2015, 903 demandeurs d'emploi ont été accompagnés grâce à ce partenariat et 450 ont été financés. Les plateformes ont touché des publics qu'elles voyaient moins. Un tiers des chômeurs sont des seniors (alors qu'ils représentent 24% pour l'ensemble du réseau), et surtout, plus d'un sur deux est un chômeur de longue durée (19% pour le réseau).

Accompagner les porteurs de projets de plus de 45 ans

Autre public, autre réussite. Avec l'allongement de la vie professionnelle, la part des seniors (au sens européen, +45 ans) dans la création d'entreprise tend à augmenter. Mais ce public hésite souvent à se faire accompagner, au risque de compromettre la réussite du projet.

Une offre adaptée et modulable

Initiative France a donc souhaité bâtir pour eux une offre adaptée avec le programme «+45» lancé en 2014 avec l'appui du groupe AG2R LA MONDIALE. Le Fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE finance l'expérimentation de ce programme co-construit avec les plateformes. Il a été testé sur huit plateformes en 2015 et est en cours de déploiement sur 16 autres en 2016. 81 porteurs de projet ont été accompagnés, dont 61 demandeurs d'emploi. Sa particularité ? Il démarre très en amont de la création avec des modules centrés autant sur le candidat que sur le projet. L'objectif est d'aider le senior à élaborer un projet en phase avec ses aspirations à partir d'un bilan personnel et patrimonial (un bilan retraite est réalisé par des collaborateurs d'AG2R LA MONDIALE). Des ateliers et des séances de coaching l'aident aussi à trouver la juste posture d'entrepreneur pour favoriser la réussite de son projet. Découpé en modules, le parcours peut être bâti à la carte. ■

Soutenir les territoires les plus fragiles



© Frédéric ACHDOU

Thomas FORMONT a développé à Arras Tom création, une société spécialisée en métallerie et ferronnerie d'art et a créé 2 emplois.

La dynamisation des territoires les plus fragiles, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou en zone rurale, passe par la création, la reprise et la croissance des entreprises. Le réseau se mobilise pour intervenir plus massivement dans ces territoires.

«La réintégration des quartiers prioritaires dans l'espace commun constitue un véritable enjeu de cohésion sociale, qui fait écho à la vocation même du réseau Initiative France » souligne Jean-Pierre Worms vice-président et fondateur d'Initiative France. Il parle ici des 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville, où vivent pas moins de 5,5 millions d'habitants. Ce constat vaut aussi pour les territoires ruraux et enclavés, « nous devons les aider à trouver des leviers d'évolution pour lutter contre le chômage, la disparition des services publics et la fracture numérique », ajoute Marie-Caroline Bonnet-Galzy, commissaire générale à l'Égalité des territoires. Le soutien à la création d'entreprise dans ces territoires fragiles

est une priorité pour le réseau : « Initiative France couvre l'ensemble du territoire et tous les types d'entreprise, explique Louis Schweitzer, son président. Mais nous avons un effort à faire sur les terres les plus fragiles, où notre réseau n'est pas aussi présent que je le souhaiterais. » Cette ambition repose sur la mobilisation des plateformes, de leurs équipes, de leurs bénévoles et de leurs réseaux de partenaires. Avec des enjeux un peu différents selon les territoires.

Objectif : Multiplier par trois le nombre d'entreprises soutenues dans les quartiers

« Quand on est issu d'un quartier, qu'on ne connaît absolument pas le monde de l'entrepreneuriat, on a besoin d'un accompagnement spécifique », explique Racky Diallo, fondatrice de U Pick My Pack, une entreprise de livraison à la demande dans le secteur du prêt-à-porter. « Les prêts d'honneur Initiative de la plateforme et d'Initiative remarquable nous ont permis de lever 50 000€ d'emprunt bancaire et de boucler le financement de Point Carré, l'espace de coworking et le fablab que nous avons ouvert à Saint-Denis à la rentrée 2015 », ►►

►►► ajoute Pierre-Alexandre Savignac, dirigeant de cette entreprise coopérative. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, plus que partout ailleurs, le soutien d'Initiative France n'est pas que financier : les créateurs d'entreprise doivent être accompagnés à tous les stades de la création. Et notamment dès le départ, quand le projet n'est encore qu'une vague idée. « *Notre savoir-faire en tant qu'assembleur de compétences et de créateur de lien doit y être déployé de façon encore plus volontariste* », estime Bernadette Sozet, déléguée générale d'Initiative France.

Un soutien renforcé pour rééquilibrer la donne

C'est dans cette optique, que les plateformes ont décidé de renforcer leur action de médiation bancaire, et ainsi permettre à des entrepreneurs qui ont moins d'apport que la moyenne d'accéder au crédit bancaire. « *Nous les aidons à travailler sur la structuration financière de leur projet et à aller chercher toutes les aides possibles*, explique Élodie Rolin, chargée de mission Initiative Lille Métropole Nord. *C'est également une opportunité pour mettre en place une pédagogie financière à destination des porteurs de projets et des actions de sensibilisation des acteurs bancaires, vis-à-vis de ce public plus fragile. Nous devons aller un peu plus loin et être plus créatifs dans l'accompagnement et la recherche de financement.* » Car c'est une nécessité : « *Sur les trois dernières années, nous nous sommes rendu compte que le taux de création d'entreprise et le taux d'accès au financement bancaire était beaucoup plus faible dans les quartiers que pour le reste de notre population cible* », observe Grégory Retz, directeur d'Initiative Lille Métropole Sud, qui considère qu'un « *accompagnement renforcé permet de rééquilibrer les chances.* »

Rural, agricole ou les deux ?

« *Grâce au numérique, les entreprises peuvent s'implanter plus facilement sur les territoires ruraux*, constate Géraldine Welter, adjointe à la directrice du département Économie et cohésion sociale à la Caisse des dépôts. *Il y a de plus en plus de populations urbaines qui s'y installent.* » La désertification n'en reste pas moins une réalité, notamment au niveau des activités commerciales, médicales et de services. « *Un territoire ne peut pas être seulement agricole* », commente Michel Salmon, président d'Initiative Orne. *Sans commerce et sans services, il ne fonctionne pas.* » À contrario, sans agriculteurs, ces activités économiques ne peuvent vivre. Il faut donc soutenir et encourager les deux. « *Les territoires ruraux ont de très fortes énergies, se félicite Édouard de Penguilly, vice-président d'Initiative France. Mais nous devons les canaliser pour qu'elles entraînent un véritable développement économique.* »

S'adapter à son territoire, un enjeu d'avenir

C'est tout l'enjeu du réseau, qui doit intervenir de façon spécifique : « *Les projets agri-ruraux mettent du temps à se mettre en place*, observe Nathalie Lefaivre, directrice d'Initiative Drôme Ardèche. *Ils ont besoin d'un accompagnement dans la durée et des financements "patients". Nous devons donc*



© Frédéric ACHDOU

Agostino DUARTE LOPES a développé à Saint Laurent Blangy une plaine de jeux en construisant un nouveau bâtiment. 4 salariés sont au service des enfants et des parents.

parfois être en mesure d'adapter nos prêts d'honneur. » « *Nous devons également nouer des partenariats très forts avec les collectivités locales, les élus et toutes les structures permettant d'obtenir des financements et des aides* », ajoute Luc Clabaut, président d'Initiative Ternois Artois.

Objectif : mailler le territoire au plus près, en n'oubliant pas que « *nos partenaires et les entrepreneurs que nous avons accompagnés sont les ambassadeurs de nos activités* », explique Michel Salmon, président d'Initiative Orne, qui a quadrillé l'ensemble de son territoire en créant une antenne dans chacun des cinq "pays" qui le composent. L'enjeu du réseau est aujourd'hui d'accompagner les plateformes pour trouver leurs ressources dans les intercommunalités avec le soutien des départements et des régions, « *car les collectivités territoriales sont notre premier soutien*, insiste Bernadette Sozet. *Aujourd'hui, nous sommes décidés à être encore plus présents dans les territoires ruraux, notamment dans le domaine du tourisme, des professions de santé et de l'entrepreneuriat féminin.* » ■

Initiative Hauts-de-France, un partenariat fort avec les Communautés de communes

► Romain Millet

« Apporter un soutien à l'activité économique locale pour développer l'attractivité des territoires » : c'est à travers cet objectif que les communautés de communes et les plateformes du réseau Initiative France ont décidé, depuis de nombreuses années, de travailler ensemble. Il s'agit d'une relation majeure au service de ceux qui entreprennent et qui créent de l'emploi.

Par ce lien, les intercommunalités qui financent, aux côtés de l'Europe, de l'État, de la Région, des Départements, de la CDC, et de partenaires privés, les plateformes Initiative, apportent une réponse de proximité aux problématiques de leurs chefs d'entreprise. Aujourd'hui, un porteur de projet a la possibilité de trouver, à moins de 25 kms de son domicile, un interlocuteur du réseau Initiative France. Conseils, financements, suivi, parrainage : les services proposés sont variés et les intercommunalités ont conscience de cela.

En 2015, toujours très investies pour l'emploi et la dynamisation des territoires, les communautés de communes du Nord-Pas-de-Calais ont été nombreuses à poursuivre et à renforcer avec efficacité leur partenariat avec l'ensemble des Plateformes Initiative de la région. En Picardie, ce sont les $\frac{3}{4}$ des communautés de communes qui adhèrent, soit plus de 85% des habitants. Selon Stéphane Demilly, Député de la Somme et président de la Communauté de commune du Pays du Coquelicot : *« Initiative Somme est le partenaire territorial des communautés de communes de la Somme. Elle seule organise des permanences territoriales sur notre intercommunalité et établit un rapport d'activité annuel. »*

Un soutien financier indispensable

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la plateforme Initiative 7 Vallées est principalement financée par la collectivité. Quand à la plateforme Initiative Montreuillois, celle-ci a su poursuivre avec la même ambition ses activités d'expertise et de financement de projets de création, de reprise et de croissance d'entreprise grâce à une augmentation de ses dotations annuelles versées par les quatre Communautés de Communes de son territoire (Mer et Terres d'Opale, Opale Sud, du Montreuillois, du Canton d'Hucqueliers). En parallèle, la Ville de Touquet-Paris-Plage a mis à disposition les locaux de son Centre d'Affaires, favorisant ainsi l'ancrage territorial de la plateforme.



Pépinière Initiative.

© Initiative Artois

La pépinière d'entreprises : un outil de développement économique local

Les Communautés de Communes, soucieuses d'accompagner tous les acteurs impliqués dans le développement économique local, ont décidé de créer des pépinières d'entreprises dans lesquelles les diverses plateformes peuvent jouer pleinement leur rôle. Ainsi, Initiative Artois, depuis 1994, a diversifié ses activités via la gestion en Délégation de Service Public d'une pépinière d'entreprises. Aujourd'hui, cette délégation est établie sur cinq pépinières mixtes et un centre artisanal appartenant à la Communauté d'Agglomération Artois Comm.

La création par la communautés de communes des 7 vallées de « 7 Vallées entreprises » montre aussi le profond engagement de la Communauté de Communes le développement du dynamisme économique local. *« La proximité de tous les acteurs crée un écosystème particulièrement favorable aux entrepreneurs »* souligne Patrick Desreumaux, Vice-président en charge du développement économique au sein de la Communauté de Communes des 7 Vallées.

Le renforcement des partenariats entre les différentes plateformes et les communautés de communes de leur territoire ont permis, aujourd'hui, d'engendrer une forte progression du nombre de projets accueillis, expertisés et financés. À terme, cette coopération intelligente d'une part augmentera les chances de réussite des nouveaux entrepreneurs et d'autre part visera à pérenniser les emplois créés. ■

20 plateformes qui proposent une offre de services multiples résolument tournées vers les porteurs de projet et les jeunes entreprises sur l'ensemble du territoire

► Romain Millet

Dans le cadre de leur partenariat renforcé avec les collectivités locales de la région Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais-Picardie, les diverses plateformes du réseau Initiative proposent des services divers et complémentaires afin d'apporter un soutien durable à l'activité économique locale et de développer à terme l'attractivité du territoire.

En 2015, le réseau initiative Hauts-de-France a accompagné 1800 entreprises locales en leur accordant plus de 15 000 000 d'€ de financement à taux zéro ; des entreprises qui génèrent plus de 5000 emplois locaux. Au côté des résultats significatifs L'intervention financière reste la mission essentielle du réseau, celui dont l'action est la plus facilement quantifiable, ces résultats significatifs et quantifiés de nos interventions financière il convient de mettre en lumière la richesse de l'offre d'accompagnement proposée sur le territoire des Hauts-de-France. La plupart des plateformes développent des offres de service qu'elles expérimentent avant un déploiement plus large.

Accompagner la croissance des entreprises

Le prêt d'honneur croissance est un prêt personnel, faisant effet de levier sur les crédits bancaires, accordé au chef d'entreprise en situation de croissance et qui permet à la jeune entreprise d'accompagner son activité de façon significative. Depuis 3 ans, Initiative Grand Arras a mis en place le prêt d'honneur croissance, sur ses fonds propres, et accompagne ainsi une dizaine d'entreprises par an à se développer et à créer des emplois.

Parrainer les entrepreneurs

Mis en place depuis 2010, le parrainage est le 2^e poumon de la plateforme Initiative Grand Arras, à côté du comité d'agrément. «*Le parrainage est avant tout une relation de confiance, l'entrepreneur se confie en toute liberté à un parrain dont l'attitude est toujours bienveillante. Parce que c'est un levier de croissance, il est essentiel de développer le parrainage et de mobiliser toujours plus de parrains* » explique-t-elle.

Le prêt d'honneur remarquable

Un outil utilisé entre autres par les plateformes d'Initiative Oise Ouest et d'Initiative Sambre Avesnois. Mis en place en 2014, «*le prêt d'honneur Initiative Remarquable*» compris entre 5000 et 25000€ sans intérêts ni garanties, s'ajoute au prêt d'honneur local accordé à l'entrepreneur par une plateforme du réseau Initiative.

L'accompagnement senior Plus, une nouvelle offre présente dans plusieurs plateformes

Le fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE et Initiative France ont uni leurs compétences et lancé depuis septembre 2012, un projet destiné aux seniors-entrepreneurs (45 ans et +). Le dispositif permet de proposer une offre «*sur mesure*» composée de modules ou ateliers qui sont sélectionnés pour le créateur en fonction de son profil et de ses besoins. Initiative Calais, depuis début 2016, fait partie des 20 plateformes qui expérimentent ce nouveau dispositif. Ceux-ci sont parrainés par Initiative Lille Métropole Nord.

Soutenir les entreprises en difficulté

Depuis 2012, Initiative Calais octroie des prêts d'honneur «*Transition*» d'un montant maximum de 8000€ remboursable sur 40 mois. Il s'agit d'une action de soutien financier auprès des entreprises en difficulté du Calais. «*Ce fonds spécifique de 198 000€ provenant de la CCI Côte d'Opale, de la ville de Calais et de la Chambre de Métiers du Nord-Pas-de-Calais nous a permis d'accorder de 2012 à 2015, 40 prêts d'honneur «Transition» pour 254 048€ soit 6 351,20€ en moyenne* » souligne la plateforme.

Fonds de transition

Face à des difficultés de trésorerie rencontrées par des commerçants, Initiative Boulogne-sur-Mer gère un fonds de transition qui se matérialise par l'octroi d'un prêt d'honneur. Ceci fait suite à la décision d'un comité d'agrément spécifique basée sur un dossier établi par la CCI et la plateforme d'Initiative.

L'appui aux repreneurs

Depuis son origine, Initiative Flandre Intérieure cherche à accompagner la reprise d'entreprise sur son territoire afin de ►►



© Initiative Ternois Artois

M^{me} Aurélie SYS, agricultrice en Polyculture - élevage à HESTRUS (Pas de Calais) qui a pu bénéficier d'un prêt d'honneur lors de la reprise de l'exploitation familiale.

►►► maintenir les emplois. Pour cela, la plateforme propose un prêt d'honneur d'un montant significatif afin de renforcer les fonds propres des repreneurs. Celle-ci travaille en lien avec la CCI Grand Lille et la Chambre de Métiers et de l'artisanat.

Soutenir les territoires les plus fragiles

Prêt incubation maisons de mode

En 2007, la Métropole Européenne de Lille, la Région et le réseau Initiative ont trouvé une solution qui permet de répondre aux besoins de financement des jeunes créateurs de mode pour le lancement de leur activité. Ce travail en amont a abouti à la création d'un fonds spécifique qui a permis à Initiative Lille Métropole Sud d'accompagner 16 entreprises portées par de jeunes créateurs de mode implantés au sein du programme Maisons de Mode.

Prêt agricole

À l'issue d'une étude sur l'accompagnement et le financement des projets agricoles, le Conseil Régional a décidé en 2015 de mettre en place un fonds de prêt agricole confié à Initiative Nord-Pas-de-Calais. Ce fonds a pour principaux objectifs d'accompagner et de financer davantage d'installations agricoles via l'octroi d'une aide financière et d'un suivi renforcé. Par délégation d'Initiative Nord-Pas-de-Calais, l'expertise et suivi des dossiers est assuré par Initiative Ternois Artois. Aujourd'hui, 18 dossiers ont

été financés pour 600 000€ représentant 30 emplois. Ce dispositif a vocation à être déployé courant 2016 à la Picardie.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Initiative Gohelle est investie dans l'accompagnement pour la création et reprise d'entreprise des porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. «*J'ai voulu créer une brasserie et le financement a été difficile à trouver à cause de ma situation personnel. J'ai bénéficié de l'accompagnement d'Initiative Gohelle qui m'a permis de recadrer mon projet pour le rendre réaliste. Elle m'a aussi octroyé un prêt d'honneur pour me permettre d'avoir un apport personnel et a travaillé avec la banque qui a fini par accepter de financer mon projet.*» témoigne M^{me} Laure Schiffler, habitante d'un quartier prioritaire de la politique de la ville à Méricourt.

Des actions pour la revitalisation des territoires

«*Suite à la fermeture de la BA 103, nous avons proposé aux pouvoirs publics de nous impliquer dans le Contrat de Redynamisation du site de défense. Plus précisément, par la mise en place d'un prêt d'honneur spécifique et remboursable destiné d'une part à la création d'entreprise de très petite taille ayant une activité de service ou de production notamment technologique et d'autre part pour leur développement par la création d'emplois*» souligne Initiative Cambrasis. Aujourd'hui, 450 000€ ont été alloués soit 12 prêts pour 12 créations et 6 reprises et pour un total de 181 emplois créés. ►►►



Un rendez-vous Initiative, la mise à l'honneur des entrepreneurs remarquables à Amiens en juillet 2015.

© Initiative Somme



Un prêt d'honneur spécial professionnels de santé, le « Prêt santé »
Initiative Aisne intervient depuis 2012 par le biais d'un « fonds santé » spécifique. L'objectif est de favoriser l'installation ou la reprise de professions médicales ou paramédicales dans des zones sous dotées. Cette action pilote est menée en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et l'Agence Régionale de Santé.

Les boutiques à l'essai, un nouveau dispositif initié par Initiative Oise Est

Lancé en 2013 par Initiative Oise Est, le concept « Ma Boutique à l'Essai » connaît aujourd'hui un développement national avec l'ouverture d'une trentaine de boutiques à l'essai en 2016 et le développement de la Fédération des Boutiques à l'Essai. Le principe est de proposer à des personnes qui souhaitent ouvrir un commerce de tester leur projet au sein d'un local inoccupé du centre-ville pendant plusieurs mois. Cette opération de redynamisation de centre ville permet de créer une dynamique territoriale autour du commerce et d'apporter une nouvelle offre de service aux porteurs de projets.

Organisation d'évènements pour promouvoir l'entrepreneuriat local

Depuis trois ans, Initiative Pays de Saint Omer, pilote l'organisation d'un forum local sur la création d'entreprise, intitulé « Ma boîte en Pays de Saint Omer ». Celle-ci a été lancée dans le cadre du Plan Local de Développement Economique du pays de Saint Omer, qui avait pointé la nécessité de renforcer la sensibilisation à la création mais aussi à la transmission d'entreprises sur le territoire.

La valorisation des parcours d'entrepreneurs

La plateforme Initiative Oise Sud organise depuis 2009, une soirée bi-annuelle qui consacre la culture entrepreneuriale. À cette occasion, 10 chefs d'entreprise de tout le territoire se voit remettre un trophée par les élus locaux et les partenaires de l'association. « Cette année l'édition "900 Idées et 1 Soirée" se déroulera en septembre prochain et fera référence aux 900 porteurs de projet soutenus financièrement par l'association depuis notre existence » explique Initiative Oise Sud.

Financement participatif

Ce nouvel outil aux services des entreprises locales en création ou en développement permet aux porteurs de projet de solliciter le grand public. Les valeurs portées par ce type de financement, avec l'implication d'une communauté d'acteurs sur le territoire ont conduit Initiative Somme à s'engager dès novembre 2014 dans ce nouveau mode de financement. La plateforme www.tellement-pret.com, lancée en Picardie, va très prochainement concerner l'ensemble de la région Hauts-de-France.

L'accompagnement des projets innovants

Dans le cadre de l'accompagnement des projets innovants, une plateforme régionale « LMI Innovation » est spécifiquement dédiée à cette typologie de dossiers. « Notre but premier est de financer l'amorçage via un prêt d'honneur compris entre 20 000 et 50 000 € par projet et d'accélérer la croissance des startups innovantes » précise ladite plateforme. Depuis 2011, LMI Innovation a financé 127 entreprises et prêté plus de 5 330 000 €. En 2015, elle lance le prêt « pépite » réservé aux startups régionales les plus prometteuses. ■

Initiative Hauts-de-France, un réseau de proximité



Des conseillers sont présents à moins de 30 minutes de tout porteur de projet, tout entrepreneur.

1 Initiative 7 vallées

ZA du Fond de Liane
Route de Campagne
62990 BEAURAINVILLE
03 21 05 79 30
www.initiative-7vallees.fr

2 Initiative calaisais

43 Rue du Temple
62100 CALAIS
03 21 00 83 10
www.initiative-calaisais.fr

3 Initiative grand arras

La Citadelle Avenue du mémorial
des fusillés Batiment des 3 parallèles
62000 ARRAS
03 21 21 87 17
www.initiative-grandarras.com

4 Initiative oise est

2 Rue de Nieppe Les Tertiales Bâtiment B
60200 COMPIEGNE
03 44 23 00 29
www.initiative-oise.fr

5 Initiative sambre aversnois

19 avenue Franklin Roosevelt
59600 MAUBEUGE
03 27 62 50 44
www.initiative-sambreaversnois.fr

6 Initiative aisne

Pôle du Griffon, 10 rue Gilles de Gennes
BARENTON-BUGNY - 02000 LAON
03 23 79 00 06
www.aisne-developpement.com/createurpreneur/vous-etes-createur-dentreprise/initiative-aisne

7 Initiative cambrésis

5 place de la République
59400 CAMBRAI
03 27 72 10 22
l.francois@grandhainaut.cci.fr

8 Initiative lille métropole nord

32 bld Gambetta
59100 ROUBAIX
03 28 33 42 80
www.initiative-lillemetropolenord.fr

9 Initiative oise ouest

25 Rue Maurice Segonds - Bât MSIH
60000 BEAUVAIS
03 44 03 30 30
www.initiative-oise.fr

10 Initiative somme

49 Boulevard Alsace Lorraine
80000 AMIENS
03 22 22 30 63
www.initiative-somme.fr

11 Initiative artois

Centre Initia Parc de la Porte Nord
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
03 21 64 46 60
www.initiative-artois.fr

12 Initiative flamandre intérieure

80 Boulevard de l'Abbé Lemire
59190 HAZEBROUCK
03 28 41 49 05
www.initiative-flandreinterieure.fr

13 Initiative lille métropole sud

235 Bd Paul Painlevé
59000 LILLE
03 20 74 50 75
www.initiative-lillemetropolesud.fr

14 Initiative oise sud

1 Parvis de Gersthoren
60180 NOGENT SUR OISE
03 44 24 05 63
www.initiative-oise.fr

15 Initiative ternois artois

1 place de Verdun
62130 ST POL SUR TERNOISE
03 21 03 27 21
www.initiativeternoisartois.fr

16 Initiative boulogne sur mer

C/O CCI Côte d'Opale 98 bd Gambetta
62200 BOULOGNE-SUR-MER
03 21 32 19 40
www.initiative-boulognesurmer.com

17 Initiative gohelle

Batiment de la CCI 3
avenue Elie Reumaux SP 14 - 62307 LENS
03 21 69 23 39
www.initiative-gohelle.fr

18 Initiative montreuillois

Centre d'Affaires - Aéroport International
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
06 89 16 08 47
contact@initiative-montreuillois.fr

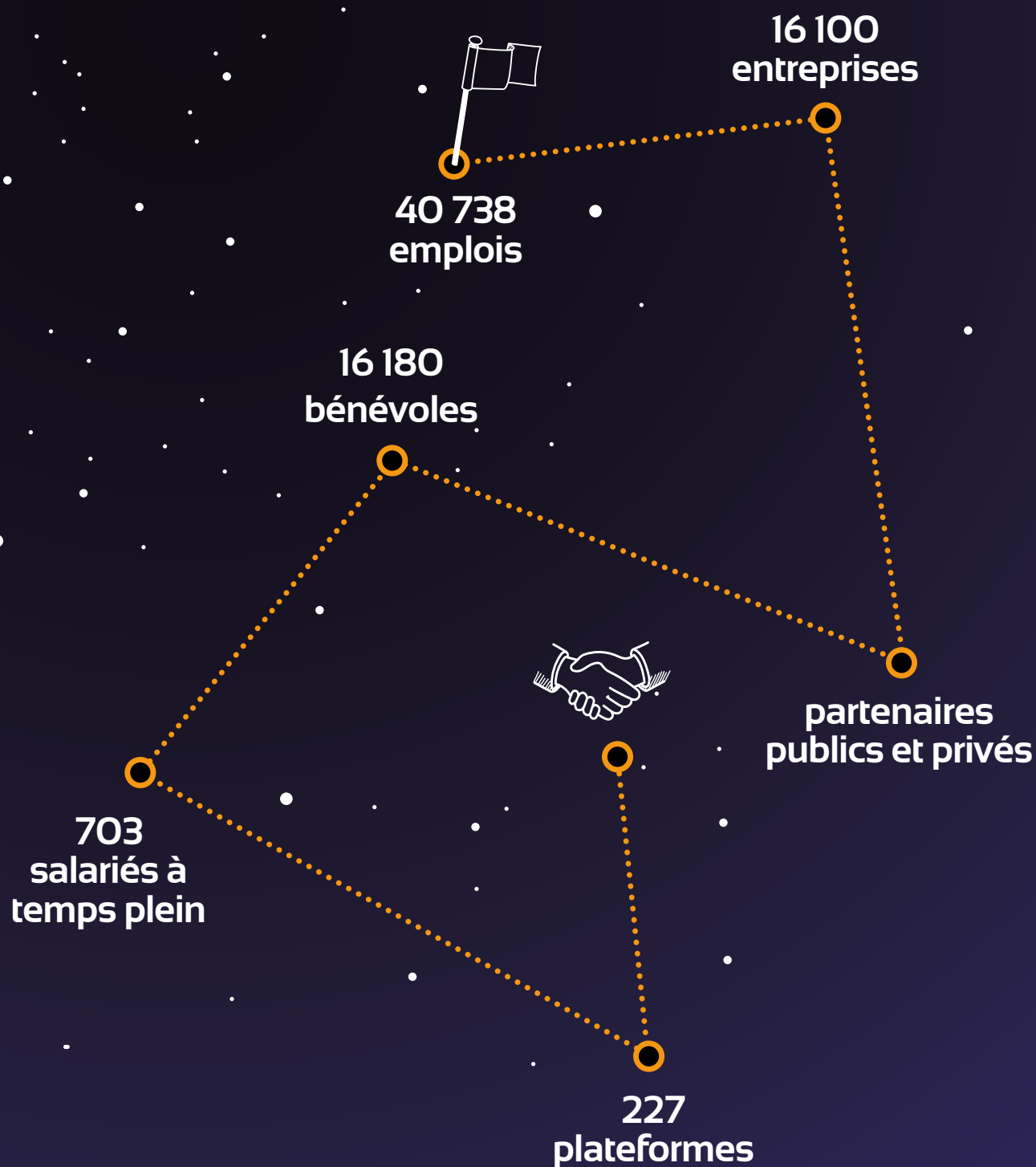
19 Initiative pays de saint omer

16 place Victor Hugo- BP 10094
62502 SAINT OMER cedex
03 28 52 90 36
www.initiative-paysdesaintomer.fr

20 lmi innovation

CCI Place du Théâtre - BP 359
59020 LILLE CEDEX
03 20 63 77 95
www.lmi-innovation-creation.fr

Prenez l'Initiative, créez ou reprenez avec nous



Suivez l'actualité d'Initiative France tout au long de l'année



www.initiative-france.fr
Twitter : @initiativeFR
Facebook : Initiative-France